Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

Journée du Mouvement Associatif Picard sur la charte d'engagements réciproques

Intervention de Patricia Andriot

Mesdames, Messieurs,

Quelqu'un a évoqué tout à l'heure la réforme territoriale, et je voudrais d'abord vous remercier d'accueillir une champardennaise en Picardie, accueil peut être pas si naturel par les temps qui courent !
Le RTES, réseau des territoires pour l'économie solidaire, est un réseau de collectivités territoriales qui se mobilisent pour l'économie solidaire, qui choisissent de mettre en place une politique publique en ce sens. Il m'a été demandé d'expliquer pourquoi le RTES a été signataire de cette charte et quels sont nos messages clefs ;
Et bien , quelqu'un vient de remarquer « le monde associatif s'est bien assagi » ; je partage, et je dois dire que je suis un peu surprise par la tonalité des interventions. Je m'attendais à des interpellations peut-être plus vives des pouvoirs publics par le monde associatif et à sortir un peu de la posture convenue de la relation financeur –financé.

Je vais m'expliquer, mais je voudrais d'abord en profiter pour rendre hommage à Michel Dinet qui, à l'occasion de la signature de cette charte chez lui à Nancy, le 14 février, en présence du premier ministre, Jean-Marc Ayrault, citait Ariane Mnouchkine pour dire que «nous sommes au début d'une histoire et pas à sa fin désenchantée». Et bien pour le RTES, mais j'espère aussi pour les autres collectivités, tout l'enjeu est que cette charte soit un commencement et non un remplacement.

Cette charte ne doit pas être la consécration de plusieurs dizaines d'années de relations financeurs-financés, ne doit pas être le remplacement du manque de moyens par une déclaration de bonne volonté.
Cette charte doit signifier un changement de posture qui installe une véritable reconnaissance de la contribution des associations à la création de richesse sociétale.

Nous sommes en période de souffrance pour les uns et les autres , en crise due à des mutations nécessaires importantes, pour répondre aux défis environnementaux, démocratiques, numériques qui sont face à nous.
Personne n'a de solution toute faite, personne n'a de solution seul ; ni les associations, ni les pouvoirs publics ; c'est pourquoi nous devons sortir d'une relation donnant/donnant, disant/faisant pour trouver ensemble des réponses.

Dans cette perspective, deux enjeux pour cette charte :

- Que sa mise en œuvre nous permette d'avancer dans une logique de co-construction des politiques publiques, de confiance plus que de défiance ;
- Que sa mise en œuvre soit l'occasion de nous obliger, nous, collectivités à articuler mieux nos politiques, sur des choses très concrètes comme les calendriers, les dossiers, etc..

Voilà en quelques mots le message que je souhaitais vous faire passer ; je vous remercie.

Patricia Andriot, vice-présidente du Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES)